



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

AM-4840

FEB 19 1993

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Weight Indicator

APPLICANT / REQUÉRANT:

Rice Lake Weighing Systems
230 West Coleman Street, P.O. Box 272
Rice Lake, Wisconsin
54868 USA

MODEL(S) / MODÈLE(S):

IQ plus 810-** or
IQ + 810-**

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Affaires commerciales Canada, pour (catégorie d'appareil):

Indicateur pondéral électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Rice Lake Weighing Systems
Rice Lake, Wisconsin
USA

RATING / CLASSEMENT:

Up to 20 000 divisions available for display by 1, 2 or 5 with a programmable decimal /Jusqu'à 20 000 échelons sont possibles pour affichage par facteur de 1, 2 ou 5 avec décimale programmable.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic weight indicator that, when interfaced to an approved and compatible weighing element, forms a weighing system.

The display consists of seven 14 segment vacuum fluorescent digits as well as annunciators for tare (T), entered tare (T_E or pT), no motion, net (N), gross (G), negative sign (-) and centre of zero.

Four red LED annunciators to the left of the display indicate lb, kg, rate of change (ROC) and accumulate mode (Accum). Four red LED annunciators to the right of the display indicate the analog input source (Scale 1, 2, 3, 4 or the sum of all scales connected).

The device has twenty-five membrane type keys, including ten numeric keys (0 to 9), a decimal point and the following functions:

- ENTER: Enters numeric information;
- ZERO: Returns display to zero in gross weighing mode;
- G/N: Selects the displayed weighing mode (Gross/Net);
- TARE: Enters a platter tare, activating tare annunciator (T) or enters a keyboard tare, activating entered tare annunciator (T_E or pT).

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est un indicateur pondéral électronique qui, lorsqu'il est relié à un élément de pesage approuvé et compatible, forme un ensemble de pesage.

Le dispositif d'affichage comprend sept chiffres électroluminescents à 14 segments ainsi que des voyants associés à la tare (T), à la tare introduite (T_E ou pT), à la détection du mouvement, au poids net (N), au poids brut (G), au signe moins (-) et au centre du zéro.

Quatre voyants rouges électroluminescents situés à la gauche du dispositif d'affichage sont associés aux lb, aux kg, au taux de variation (ROC) et au mode d'accumulation. Quatre voyants rouges électroluminescents situés à la droite du dispositif d'affichage sont associés à la source d'entrée analogique (élément de pesage 1, 2, 3, 4 ou la somme des quatres éléments de pesage).

L'appareil comporte vingt-cinq touches à membrane, dont dix touches numériques (0 à 9), un point décimal et les fonctions suivantes:

- ENTER: Cette touche permet d'introduire des données numériques;
- ZERO: Cette touche permet de ramener le dispositif d'affichage à zéro dans le mode de pesage brut;
- G/N: Cette touche permet de choisir le mode de pesage affiché (brut/net);
- TARE: Cette touche permet d'introduire une tare de plateau qui actionne le voyant associé à la tare (T) ou d'introduire une tare au clavier qui déclenche le voyant associé à la tare introduite (T_E ou pT);

SUMMARY DESCRIPTION: (Cont'd)

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

UNITS: Selects displayed unit of measurement;

UNITS: Cette touche permet de choisir l'unité de mesure affichée;

PRINT: Sends weighing data to the printer. The device has two serial communications ports (RS-232 or 20 mA current loop selectable), one of which is capable of bidirectional transmission for remote operation. A third serial port is available as an option;

PRINT: Cette touche permet de transmettre les données de pesage à l'imprimante. L'appareil comporte deux portes de communication série sélectionnables (porte RS-232 ou boucle de courant 20 mA), dont une permet une transmission bidirectionnelle pour l'exploitation à distance. Une troisième porte de série est offerte en option.

DISP TARE: Displays current tare weight, activating tare annunciator;

DISP TARE: Cette touche permet d'afficher la tare en place, ce qui actionne le voyant associé à la tare;

TIME/DATE: Displays the time and date;

TIME/DATE: Cette touche permet d'afficher l'heure et la date;

DISP ACCUM: Displays the weight in the accumulate register, activating the accumulate annunciator. The ACCUMULATE function is optional;

DISP ACCUM: Cette touche permet d'afficher la masse dans le registre accumulateur, ce qui actionne le voyant associé à l'accumulateur. La fonction ACCUMULATE est optionnelle;

DISP ROC: Displays the rate of change of the data. This rate of change is expressed as the change in the unit of measure over a preset period of time. The RATE OF CHANGE function is optional;

DISP ROC: Cette touche permet d'afficher le taux de variation des données. Ce taux de variation représente la variation dans l'unité de mesure pendant une période de temps déterminée. La fonction RATE OF CHANGE est optionnelle;

NEW I.D.: Enters a truck I.D. number in the Truck In/Out mode. Up to 200 I.D. numbers (up to six digits each) can be stored in memory;

NEW I.D.: Cette touche permet d'introduire le numéro d'identification d'un camion dans le mode entrée/sortie. Jusqu'à 200 numéros d'identification (comprenant jusqu'à six chiffres chacun) peuvent être stockés dans la mémoire;

SUMMARY DESCRIPTION: (Cont'd)

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

SCALE #: Selects the desired analog input source channel(s) and activates annunciator(s) (Scale 1, 2, 3, 4 or the sum of all scales connected). This key is not functional in standard single channel devices.

SCALE #: Cette touche permet de sélectionner une (des) voie(s) de source d'entrée analogique et d'actionner le(s) voyant(s) (élément de pesage 1, 2, 3, 4 ou la somme des quatres éléments de pesage). Cette touche ne fonctionne pas dans les appareils standard à une voie.

SETPOINT: Displays or changes current setpoint values. Sixteen programmable setpoints are available, either continuously running, or as a batching sequence;

SETPOINT: Cette touche permet d'afficher ou de modifier les valeurs de consigne en place. Seize valeurs de consigne programmables sont possibles, soit en continu ou en séquence de traitement par lots.

CLEAR: Clears numerical keyboard entries, disables setpoints, erases accumulated totals in the accumulate register and erases truck I.D. numbers in the Truck In/Out mode.

CLEAR: Cette touche permet de supprimer les entrées numériques au clavier, d'annuler les valeurs de consigne, d'effacer les totaux accumulés dans le registre accumulateur et d'effacer les numéros d'identification des camions dans le mode entrée/sortie.

An optional 48 segment LED bar graph display located above the main display can be used as an over/under indicator for checkweighing applications. It can also be used to monitor batch steps in a batching sequence or set points during a filling operation.

Un dispositif d'affichage facultatif à diode électroluminescente à 48 segments, situé au-dessus de l'afficheur principal, peut être utilisé en tant qu'indicateur en plus ou en moins lors de la vérification de la masse. Ce dispositif peut aussi être utilisé pour surveiller les étapes de groupage dans un traitement par lots ou les valeurs de consigne pendant un remplissage.

Other options include analog outputs, a twelve channel setpoint output board, RS 485 communications, peak hold, pulse inputs and a 25 key remote digital input which allows any of the front panel key functions to be performed from a remote location.

L'appareil peut comporter les options suivantes: des sorties analogiques, une sortie des valeurs de consigne à douze canaux, une interface RS 485, la valeur crête, des impulsions d'entrées et une entrée numérique à distance avec 25 touches qui permet l'opération de toutes les touches de fonction apparaissant sur le panneau avant.

SUMMARY DESCRIPTION: (Cont'd)

An internal switch must be activated to enter the setup mode and the device housing can be sealed with a wire and lead seal. The design is exempt from providing ready access to all other components or adjustments, without breaking a seal, as specified in SGM3/10.

The model designation consists of the device name and the suffix **, where the first * indicates the enclosure type:

- 1: Fiberglass reinforced plastic (FRP), NEMA 4X.
- 2: Stainless steel, NEMA 4X.
- 3: Desktop, NEMA 4.
- 4: Explosion proof.

The second * indicates the power input:

- O: 100 VAC.
- A: 120 VAC.
- B: 220 VAC.
- C: 12 VDC external.
- D: 100 VAC with battery.
- E: 120 VAC with battery.
- F: 220 VAC with battery.
- G: 240 VAC.
- H: 240 VAC with battery.

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

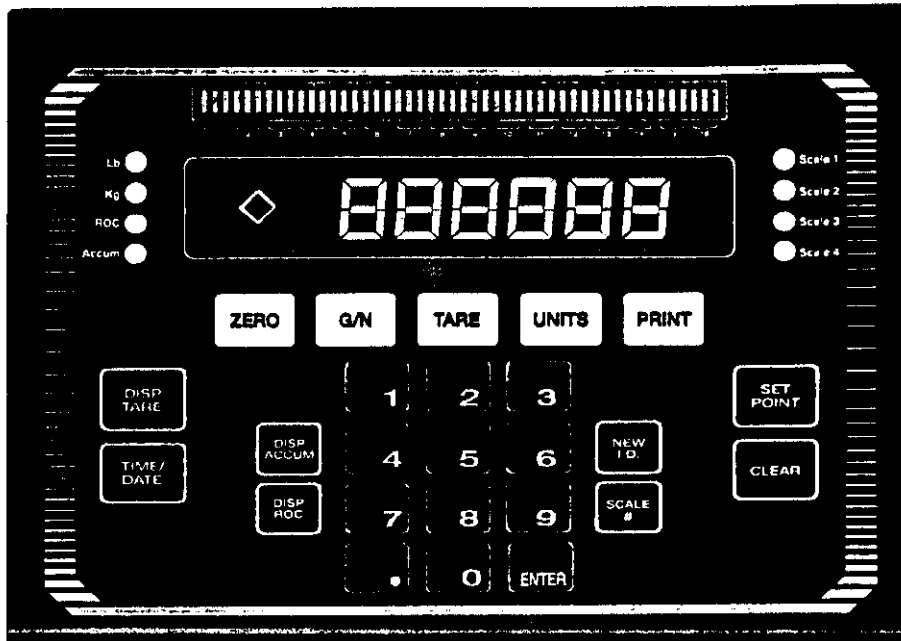
Un interrupteur interne doit être actionné afin de déclencher le mode de configuration, et le boîtier de l'appareil peut être scellé à l'aide d'un fil métallique et d'un plomb. Le dispositif de plombage n'est pas tenu d'assurer un accès facile à tous les autres composants et organes de réglage sans qu'il ne soit brisé, conformément à la directive ministérielle SGM3/10.

La désignation du modèle comprend le nom de l'appareil et le suffixe **. Le premier * indique le type de boîtier:

- 1: Boîtier plastique avec fibre de verre, NEMA 4X.
- 2: Boîtier en acier inoxydable, NEMA 4X.
- 3: Boîtier installé sur un pupitre, NEMA 4.
- 4: Boîtier à l'épreuve de l'explosion.

Le deuxième * indique l'alimentation électrique:

- O: 100 V (c.a.).
- A: 120 V (c.a.).
- B: 220 V (c.a.).
- C: 120 V (c.c.) externe.
- D: 100 V (c.a.) à pile.
- E: 120 V (c.a.) à pile.
- F: 220 V (c.a.) à pile.
- G: 240 V (c.a.).
- H: 240 V (c.a.) à pile.



APPROVAL:

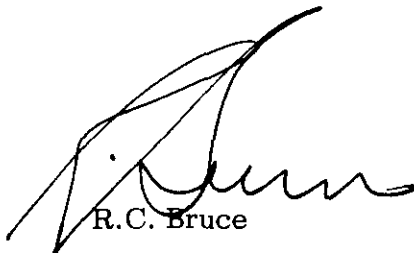
The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Affaires commerciales Canada.



R.C. Bruce

Chief,
Weights and Measures

Date

FEB 19 1993

Chef,
Poids et Mesures